

Bamako le ... **27 SEPT 2024****COMMUNIQUE POUR LE RECRUTEMENT 2024**
DE MILITAIRES DU RANG

Le Chef d'Etat-major Général des Armées porte à la connaissance des jeunes maliens des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes et désirant faire carrière au sein des Forces Armées Maliennes, qu'une campagne de recrutement du niveau **militaires de rang (MDR)** est ouverte :

CRITERES :

- Être Volontaire ;
- Être âgé de 18 ans au moins et 28 ans au plus le 31-12-2024 ;
- Être de nationalité exclusivement malienne ;
- Être célibataire sans enfant ;
- Satisfaire à une enquête de moralité ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Avoir une bonne aptitude physique au service militaire.

I. DOSSIERS DE CANDIDATURES A FOURNIR :

- Une (01) demande manuscrite timbrée de 200 FCFA adressée au Chef d'Etat-major ou au Directeur de Service de son choix ;
- Une (01) copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un (01) certificat de nationalité ;
- Un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une (01) attestation certifiée de non titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur au BAC ;
- Une (01) copie légalisée de la carte NINA ou la fiche individuelle ou le reçu d'enroulement au RAVEC ;
- Un (01) certificat de résidence ;
- Une (01) attestation de célibataire sans enfant ;
- un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin militaire ou civil ;
- deux (02) photos d'identité en couleur,

NOTA BENE :

- ⚡ **En ce qui concerne la gendarmerie, les éléments recrutés seront des gendarmes auxiliaires, ils doivent avoir le niveau du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF).**



- ✚ Pour les candidats du **Génie Militaire**, une attestation du CAP, d'ouvrier spécialisé ou de conducteur d'engins dans le domaine des BTP (Bâtiment et Travaux Publics) serait un atout.
- ✚ Pour les candidats de la **Musique Principale des Armées**, de préférence ceux ayant une connaissance de la musique sont souhaités.
- ✚ Pour les candidats de la **Direction du Matériel, des Hydrocarbures et du Transport des Armées**, une attestation du CAP ou un permis poids lourd ou encore une attestation de travail dans les domaines qui suivent (mécanique automobile, électricité automobile, groupe électrogène, pompe hydraulique, diéséliste, soudure) serait un atout.
- ✚ Pour les candidats de la **Direction du Commissariat des Armées**, une attestation du CAP ou un certificat de travail en coupe et couture est obligatoire.
- ✚ Pour les candidats de la **Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées**, une connaissance avérée de l'audiovisuel (Caméra, Photo, drone, montage vidéo) serait un atout.
- ✚ Le personnel féminin doit être détenteur du **Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF)**.
- ✚ Les dossiers déposés à l'issu du recrutement feront l'objet de vérification des cartes NINA ou de la fiche individuelle.
- ✚ Tout candidat qui déposera un double dossier sera purement et simplement exclu du processus de recrutement.
- ✚ Les dépôts des dossiers sont ouverts du 07 au 11 octobre 2024 de 07 H 30 à 16 H 00.

II. CENTRES DE DEPOTS

A. DISTRICT DE BAMAKO ET A KATI

- **Camp Para de Djikoroni** pour les candidats de l'Armée de Terre et le BAFS ;
- **Base Aérienne 100** pour les candidats de l'Armée de l'Air ;
- **Etat-major de la Garde Nationale du Mali** pour les candidats de la Garde Nationale ;
- **Commandement des Ecoles et Centres de Formations de Faladié** pour les candidats de la Gendarmerie Nationale ;
- **Direction du Génie militaire, Ex-SNJ** pour les candidats de la Direction du Génie militaire ;
- **Centre d'Instruction des Transmissions de Kati** pour les candidats de la Direction des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées et de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées ;
- **Direction DCSSA à Kati** pour les candidats de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées ;



- **Direction DMHTA à Kati** pour les candidats de la Direction du Matériel, des hydrocarbures et du Transport des Armées ;
- **Ex-Intendance** pour tous les candidats de la Direction du Commissariat des Armées ;
- **34^{ème} Régiment du Génie Militaire** pour les candidats de la Musique Principale des Armées, de préférence ceux ayant une connaissance de la musique sont souhaités.

B. REGIONS ADMINISTRATIVES

- **Pour les candidats de l'Armée de Terre, de la Direction du Génie Militaire et du Bataillon Autonome des Forces Spéciales et des Centres d'Aguerrissement :**
 - **Régions Militaires et le Centre d'Instruction Boubacar Sada SY de Koulikoro** pour les candidats de Koulikoro et au **Camp militaire de Ménaka**.
- **Pour les candidats de l'Armée de l'Air :**
 - **Garnison de Kayes** pour les candidats de Kayes, Kita et Nioro ;
 - **Garnison de Koulikoro** pour les candidats de Koulikoro, Dioïla et Nara ;
 - **Garnison de Sikasso** pour les candidats de Sikasso, Bougouni et Koutiala ;
 - **Garnison de Ségou** pour les candidats de Ségou et San ;
 - **Base Aérienne 200 de Sévaré** pour les candidats de Mopti, Bandiagara et Douentza ;
 - **Base Aérienne 300 de Gao** pour les candidats de Gao, Kidal et Ménaka ;
 - **Garnison de Tombouctou** pour les candidats de Tombouctou, Gourma-Rharous et Taoudéni.
- **Pour les candidats de la Garde Nationale du Mali :**
 - **Postes de Commandement des Groupements de la Garde Nationale du Mali** de Kayes, Kita, Nioro du Sahel, Koulikoro, Dioïla, Nara, Sikasso, Bougouni, Koutiala, Ségou, San, Mopti, Bandiagara, Douentza et Ménaka ;
 - **Postes de Commandement du Groupement de la Garde Nationale du Mali de Gao** pour les candidats de Gao et Kidal ;
 - **Postes de Commandement du Groupement de la Garde Nationale du Mali de Tombouctou** pour les candidats de Tombouctou, Gourma-Rharous et Taoudéni.
- **Pour les candidats de la Gendarmerie Nationale :**
 - **Région de Gendarmerie N°2 de Kayes** pour les candidats de Kayes, Nioro et Kita ;
 - **Région de Gendarmerie N°3 de Koulikoro** pour les candidats de Koulikoro, Kati, Nara et Dioïla ;
 - **Région de Gendarmerie N°4 de Sikasso** pour les candidats de Sikasso, Bougouni et Koutiala ;



- Région de Gendarmerie N°5 de Ségou pour les candidats de Ségou et San ;
 - Région de Gendarmerie N°6 de Mopti pour les candidats de Mopti, Douentza et Bandiagara ;
 - Région de Gendarmerie N°7 de Tombouctou pour les candidats de Tombouctou, Gourma-Rharous et Taoudéni ;
 - Région de Gendarmerie N°8 de Gao pour les candidats de Gao, Ménaka et Kidal ;
 - Groupement de Gendarmerie de Ménaka, pour les candidats de Ménaka ;
- Pour les candidats de la Direction des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées (DTTIA) et la Direction des Informations et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) :
- Directions Régionales des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées des Régions Militaires pour les candidats de la DTTIA et la DIRPA.
- Pour les candidats de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées :
- Directions Régionales du Service de Santé des Armées, des Régions Militaires pour tous les candidats des régions administratives ;
 - L'infirmerie du Centre d'Instruction Boubacar Sada SY pour les candidats de Koulikoro.
- Pour les candidats de la Direction du Matériel, des Hydrocarbures et du Transport des Armées :
- Directions Régionales du Matériel des Hydrocarbures et du Transport des Armées de Gao, Tombouctou, Kidal, Sévaré, Ségou, Sikasso pour les candidats de la DMHTA.
 - Centre d'Instruction Boubacar Sada SY pour les candidats de Koulikoro.

Ampliation :

- Archives et Chrono.....02



Le Chef d'Etat-major Général des Armées

Général de Division Oumar DIARRA

Officier de l'Ordre National